

Dans le cadre du plan  
stratégique 2009 – 2013  
du CHUV, le département  
de psychiatrie soutient  
le développement  
d'équipes mobiles.

photo: Eric Deroze

SAM | CHUV | 21179

## Comment nous contacter?



Equipe Mobile de psychiatrie  
de la personne âgée  
Hôpital de Prangins  
1197 Prangins

Tel. 022 994 71 42

## Quand nous contacter?



Du lundi au vendredi  
08h00 – 17h00

## Médecin respon- sable



Dre Estelle Gillès de Pélichy  
spéc. FMH en psychiatrie  
et psychothérapie  
de la personne âgée

Département de psychiatrie du CHUV  
Secteur Psychiatrique Ouest

## Equipe Mobile de psychiatrie de la personne âgée

Information à l'attention des médecins  
et des professionnels de la santé



continuité des soins

écoute

prise en charge

transmission des informations

accompagnement

conseil

## Mission



L'évolution démographique de notre société entraîne une augmentation importante du nombre de personnes âgées. Les patients âgés souffrant de troubles psychiques ne nécessitent pas tous une hospitalisation dans des unités de soins spécialisés. L'équipe mobile par son intervention met à la disposition des médecins traitants, des EMS, des CMS, ou tout autre service une compétence en psychiatrie dans des situations de pré-crise ou de crise, au sein de l'environnement habituel du patient.

L'équipe mobile ne se substitue pas aux professionnels en charge du patient. Le demandeur reste le maître d'œuvre de la prise en charge. Il ne s'agit pas de faire à la place de l'équipe mais bien de lui apporter aide, soutien et conseil.

L'intervention de l'unité mobile donne lieu à un compte rendu écrit, adressé aux demandeurs. Ce compte rendu reprend les éléments de l'évaluation ainsi que les propositions faites.

## Pourquoi une équipe mobile?



- Pour favoriser l'accès aux soins spécialisés en psychiatrie de la personne âgée à toute personne qui en a besoin;
- Pour favoriser le traitement le mieux adapté;
- Pour soutenir une orientation communautaire et diminuer, par un travail de réseau, le risque d'hospitalisation.

## Pour quels professionnels?



Les médecins traitants et les équipes soignantes (CMS, EMS...).

## Pour quelles personnes?



- Pour toute personne âgée de plus de 65 ans;
- Souffrant d'une affection psychiatrique;
- En situation de pré-crise ou de crise;
- A domicile ou en EMS.

## Quelles sont nos prestations?



- Co-évaluer une problématique psychiatrique de crise ou proche de la crise;
- Contribuer à résoudre la crise par une intervention spécialisée, limitée dans le temps;
- Soutenir les médecins et les équipes soignantes dans des situations de pré-crise ou de crise;
- Proposer des conseils d'ordre infirmier;
- Discuter de la prescription d'un traitement spécialisé;
- Proposer le cas échéant une structure de traitement spécifique.

## Qui sommes-nous?



Une équipe de deuxième ligne formée d'un(e) chef(fe) de clinique, de deux infirmières et d'une secrétaire, au bénéfice d'une grande expérience dans les prises en charge de la personne âgée et dans la collaboration avec le réseau.